



Règlement Sportif

Voile Légère

2021-2022

Ligue de Voile des Pays de la Loire
44, rue Romain Rolland - 44103 NANTES
Tel : 02 40 58 61 25 - Fax : 02 40 58 61 23
E-mail : contact@voilepaysdelaloire.com - Site internet : www.voilepaysdelaloire.com



ANNEXE 1

Sélection aux Championnats de France 2022

Le présent règlement, ne concerne que les supports pouvant se sélectionner aux championnats de France minimes et espoirs, ces supports sont les suivants :

Championnat France Minimes ou Espoirs			
Chp de France	Séries concernées par famille de pratique	Filles et/ou Garçons	Année de naissance
Catamaran			
CF Min	Intersérie	Open	2008 à 2010
CFEG	15.5	Open	2008 à 2010
CFEG	HC 16 Spi	Open	1997 à 2008
CFEG	SL 16	Open	2002 à 2008
CFEG	Nacra 15	Open	2002 à 2008
Dériveur solitaire			
CF Min	Optimist	Filles, Garçons	2008 à 2010
CF Min	Open Skiff	Filles, Garçons	2008 à 2010
CFESE	ILCA 4	Filles, Garçons	2006 à 2009
CFESE	ILCA 6	Filles	2002 à 2007
CFESE	ILCA 6	Garçons	2004 à 2007
CFESE	ILCA 7	Garçons	2002 à 2007
Dériveur double			

CF Min	RS Feva	Filles, Garçons	2008 à 2010
CFEG	29er	Open	2002 à 2008
CFESE	420	Filles, Garçons	2002 à 2008
Windsurf			
CF Min	Bic 293OD 6.8	Filles, Garçons	2008 à 2010
CFEG	Bic 293OD 7.8	Filles, Garçons	2006 à 2008
CFEG	Bic 293OD +	Filles, Garçons	1997 à 2007
CFMEEG	Windfoil	Filles, Garçons	2008 à 2009
CFMEEG	Windfoil	Filles, Garçons	2006 à 2007
CFMEEG	Windfoil	Filles, Garçons	2004 à 2005
CFMEEG	RRD 120 Minimes	Filles, Garçons	2008 à 2010
CFMEEG	RRD 120 Espoirs	Garçons	2006 à 2008
CFMEEG	RRD 120 Espoirs	Filles	2006 à 2007
CFMEEG	RRD 120 Espoirs	Filles	2005 à 2002
CFMEEG	Formule 31	Garçons	2002 à 2007
Kiteboard			
CFMEEG	Kite minimes, Twin Tip Racing	Filles, Garçons	2008 à 2010
CFMEEG	Kite minimes, freestyle	Filles, Garçons	2008 à 2010
CFMEEG	Kite Foil	Filles, Garçons	2004 à 2007
CFMEEG	Kite Twin Tip Racing Espoirs	Filles, Garçons	2002 à 2007
CFMEEG	Kite espoir, freestyle	Filles, Garçons	2004 à 2007
Habitable			
CFEG	Open 5.7	Open	1997 à 2008
CFESSES	FC Hab	Open	1997 à 2007

Pour les jeunes souhaitant participer aux Championnats de France :

- Espoirs Extrême Glisse (RRD 120 et Formule 31),
- Espoirs Glisse (Nacra 15, Open 5.7),
- Espoirs Solitaire Equipages (FC Hab),
- Espoirs Kite (Twin Tip, Freestyle, Foil),
- Espoirs Windfoil.

Toutes demande d'invitation sera faite directement à la commission voile légère de la Ligue de Voile qui évaluera le niveau des compétiteurs en référence aux résultats des régates de Ligue et au classement National des Compétiteurs. Demande à envoyer avant le 3 juin 2022.

[Les sélections au Championnats de France se font](#)

A - Sur classement du championnat sélection.

B - En direct sur la Coupe Régionale.

C - Sur invitation.

Tous les Compétiteurs labellisés « pôle espoir » en dehors du territoire sont automatiquement qualifiés au France. Ils prendront une ou des places sur les quotas attribués à la Ligue de Voile des Pays de la Loire pour leur série. Ils doivent juste confirmer leur présence avant le 31 mars 2022.

Ne peuvent prétendre à une sélection aux championnats de France que les compétiteurs licenciés dans la Ligue de voile des Pays de la Loire au cours de l'année 2022.

A - Classement du championnat de sélection

- Les sélections se dérouleront du 1er septembre 2021 au 30 juin 2022.

- Le classement de sélection sera établi à partir du classement du championnat de ligue de chaque série.

- Le classement sera réactualisé après chaque épreuve.

- Pour pallier à la problématique des défections (sans justificatif) des compétiteurs sélectionnés au Championnat de France et ayant validés leur participation, la ligue s'autorise à reporter sur le club ou le compétiteur, qui ne se sera pas présenté au championnat de France où il a été sélectionné, la sanction fédérale imposée de ce fait à la Ligue.

- Si les épreuves de sélections aux Championnats de France ne peuvent pas être validées ou ne peuvent pas se dérouler normalement, notamment en cas de circonstances exceptionnelles, un Comité de Sélection¹ pourra être convoqué pour sélectionner les compétiteurs dans chaque série concernée.

B - En direct sur la Coupe Régionale

Pour les séries qui disposent de plus de 3 places qualificatives, une place de sélection sera automatiquement validée sur le classement de la coupe en retirant les athlètes déjà qualifiés via le classement définitif.

Dans le cas où les séries ont plus de 7 places qualificatives, 2 places seront disponibles.

En cas d'annulation de la Coupe Régionale, ces places seraient automatiquement redistribuées sur le classement du Championnat de sélection.

C- Sur invitation

- Dans toutes les séries, une place « invitation » pourra être utilisée par la Commission d'invitation de la Commission Sportive, Responsables élus des secteurs sportif et techniciens référents. Cette place est comprise dans nos quotas distribués par la FFVoile.

Si cette invitation n'est pas utilisée, elle sera automatiquement redistribuée sur le classement du Championnat de sélection.

D - Obligation des compétiteurs

Tous les compétiteurs sélectionnés devront :

- Etre en règle financièrement vis à vis de la ligue.
- Avoir participé à une épreuve de grade 4 au minimum dans sa série, et dans l'année sportive en cours, pour prétendre à être qualifié au championnat de France Espoirs Solitaire Equipage (sauf FC Habitable), au championnat de France Glisse (sauf Open 5,70, SL 16, HC 16 Spi, Nacra 15) et au Championnat de France Minime série Optimist et Bic 293 Minimes. Exception faite à la série RS Feva dont la sélection se fera sur :

1. Le classement d'une épreuve sélective programmée entre le 12 mars et le 12 juin.
2. Invitation (1 invitation/série).

- **Pour toutes les séries qui disposent de quotas**, chaque compétiteur devra avoir participé au sein d'une équipe d'arbitrage (comité, jury, classements) à l'organisation d'une épreuve inscrite au calendrier. L'arbitre référent de l'épreuve certifiera la participation du compétiteur à cette épreuve (voir formulaire [ici](#)).

Si l'une de ces obligations n'est pas respectée par le compétiteur cela entrainera sa non-sélection lors de la commission de validation de la liste des sélectionnées.

En cas de circonstances exceptionnelles, ces obligations pourraient être facultatives sur décision du Comité de Sélection¹.

¹Le Comité de Sélection sera composé:

- du Président de Ligue ou de son représentant,
- du Président de la Commission Sportive ou de son représentant,
- du Coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale,
- du Technicien en charge de la Commission Sportive,
- des Cadres Techniques référents des séries le cas échéant
- des Responsables des familles de pratiques le cas échéant
- des délégués des séries concernées le cas échéant
- d'un entraîneur représentant de la série.

L'ensemble des épreuves est disponible sur le calendrier fédéral :

www.ffvoile.fr/ffv/sportif/Calendrier/Calendrier.aspx

Noms des épreuves en fonction des familles de pratique :

- Championnat de Ligue des Pays de la Loire Jeunes (Optimist ; Open Skiff ; RS Feva)
- Championnat de Ligue des Pays de la Loire Dériveurs (autres séries dériveurs)
- Championnat de Ligue des Pays de la Loire Windsurf (planches à dérives et Windfoil)
- Championnat de Ligue des Pays de la Loire Catamaran
- Championnat de Ligue des Pays de la Loire SLALOM (Funboard, Windfoil, WING)
- Championnat de Ligue des Pays de la Loire Kitesurf
- Championnat de Ligue des Pays de la Loire Handi-Valide
- Championnat de Ligue des Pays de la Loire VRC

F. DATES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIMES ET ESPOIRS

- 1 CF Min : Championnat de France Minimes
- 2 CFESE : Championnat de France Espoirs Solitaires Doubles Équipage
- 3 CFEEG : Championnat de France Minimes et Espoirs Extrême Glisse W Slalom
- 4 CFMEKF : Championnat de France Minimes et Espoir Extrême Glisse K Freestyle
- 5 CFMEEGKF Race : Championnat de France Minimes et Espoir Extrême Glisse K Foil
- 6 CFMEEGW : Championnat de France Minimes et Espoir Extrême Glisse Windfoil
- 7 CFER : Championnat de France Espoirs Raceboard

ANNEXE 2

Championnat de Ligue Handivoile Miniji et Hansa

Cahier des charges pour le club organisateur d'une épreuve sur Miniji et Hansa

L'organisateur d'une régates doit mettre à disposition :

- Une équipe d'arbitres composée d'un comité de course et d'un comité de réclamation selon les règles FFVoile.
- Un nombre de bateaux de sécurité suffisant en fonction du nombre de concurrents et des conditions météorologiques (cf règlement technique FFVoile).
- Il veillera à ce que les pontons soient compatibles avec les bateaux, très bas sur l'eau et qu'ils permettent un accès aisé pour les barreaux handicapés, notamment ceux se déplaçant en fauteuil roulant.
- Il s'assurera de la proximité de toilettes accessibles aux personnes en fauteuil.
- Il lui est demandé de mettre à disposition, des bénévoles, dans la mesure du possible, pour aider la mise à l'eau des bateaux et à l'embarquement des handicapés nécessitant une aide.
- Il doit prévoir les récompenses et privilégier la convivialité. Une coupe au premier Scratch ; Une coupe au premier Handi ; Une coupe à la première féminine scratch.

Qualifications aux Championnats de France Handivoile

Le championnat de France HandiVoile est open. Il se court sur les supports Miniji, Hansa 2.03 et 3.03.

Le championnat est ouvert aux compétiteurs âgés au minimum de 14 ans au 31 décembre de l'année du championnat.

Pour la série Mini JI, les interligues d'automne 2021 et du printemps 2022 seront intégrées au classement du Championnat de Ligue. Le classement se fera par extraction des compétiteurs ligériens de

chaque SIL, sans re-calcul des points. Un coefficient 2 sera attribué à ces régates interligues.

Caroline Lamoureux
Elue responsable du département Handivoile

Les Cadres Techniques